

AVIS DU CMF

AGREMENT D'AJOUT D'UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR

FCP AFC AMANETT

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie obligataire
Agrément du Conseil du Marché Financier n°34-2023 du 18 mai 2023

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 19 décembre 2024, d'octroyer son agrément pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT en tant que nouveau distributeur des parts de FCP AFC AMANETT.